



MIGRATEURS
RHÔNE-MÉDITERRANÉE

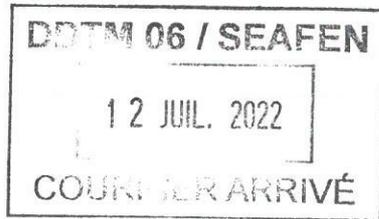
Direction Départementale des Territoires et de la Mer

A l'attention de Monsieur Nicolas ALLEMAND

CADAM, Bâtiment « Cheiron »

147, Boulevard du Mercantour

06286 Nice Cedex 3



Arles, le 8 juillet 2022

N/ Réf. : 2022/047

Objet : Demande d'autorisation de capture/marquage d'anguilles sur la Cagne

Dossier suivi par :

Charlie PERRIER

☎ 04-90-93-98-08 - 📞 06-44-88-89-65

✉ c.perrier@migrateursrhonemediterranee.org

Pierre CAMPTON

☎ 04-90-93-98-07 - 📞 06-17-45-12-74

✉ p.campton@migrateursrhonemediterranee.org

Monsieur,

L'association Migrateurs Rhône Méditerranée (MRM) a commencé en 2017 une étude visant à mieux comprendre le comportement de migration de l'Anguille européenne (*Anguilla anguilla*) sur les fleuves côtiers de Méditerranée. L'espèce subit en effet de multiples pressions, qui ont conduit l'UICN à la classer en Danger critique d'extinction à l'échelle mondiale.

Il est donc primordial de comprendre les facteurs qui déclenchent cette migration, afin de limiter l'impact des pressions anthropiques qui s'exercent sur cette partie de son cycle de vie. Cette étude s'inscrit dans le cadre des PLAGEPOMI successifs 2016-2021 et 2022-2027 (Plan de gestion des poissons migrateurs) et notamment dans le cadre de l'orientation n°4 de ce document (renforcement des connaissances).

La méthode choisie pour répondre à cet objectif est l'étude de la migration par **marquage RFID**. Le principe est le suivant : des anguilles sauvages, préalablement capturées par la FDAAPPMA 06 sur la Cagne, sont équipées en sous-cutanée de transpondeurs miniatures. Lorsque ces poissons vont migrer pour aller se reproduire, ils sont détectés au niveau d'antennes installées dans le lit du fleuve. Cette approche permet de déterminer quels sont les facteurs environnementaux qui régissent la métamorphose finale et le comportement migratoire de cette espèce.

Il nous faut donc, dans votre département, mettre en place une session de trois jours de marquage au mois de septembre 2022.

ASSOCIATION MIGRATEURS RHÔNE-MÉDITERRANÉE

Tél. 04 90 93 39 32 • Fax 04 90 93 33 19 • contact@migrateursrhonemediterranee.org

Zone Industrielle Nord, rue André Chamson, 13200 Arles

www.migrateursrhonemediterranee.org

SIRET : 402 847 081 00039

L'association MRM, qui dispose d'un agrément utilisateur d'animaux à des fins expérimentaux (n° d'agrément A1320002) et de personnels formés à ce type de manipulation, sera également accompagné par du personnel de l'Office français de la Biodiversité, également formé à cet effet.

Ainsi, afin de conduire nos travaux, nous sollicitons de votre part une autorisation pour capturer, manipuler (biométrie) et marquer 300 anguilles européennes maximum au mois de septembre 2022. Le cours d'eau concerné dans le département des Alpes-Maritimes est la Cagne, sur les communes de Cagnes-sur-Mer et de Vence.

Les personnels de l'association MRM susceptibles d'intervenir sont :

- Pierre CAMPTON, directeur technique (marquage et biométrie)
- Damien RIVOALLAN, chargé d'études (marquage et biométrie)
- Fanny ALIX, technicienne hydrobiologiste (marquage et biométrie)
- Jordane LAMBREMON, technicienne hydrobiologiste (pêche électrique, biométrie)
- Charlie PERRIER, technicien hydrobiologiste (marquage et biométrie)

Les personnels de structures partenaires susceptibles d'intervenir sur des actions spécifiques sont :

- Benjamin FAURE, DiR PACA, Office français de la Biodiversité (marquage des poissons)
- François MASSET, Chargé d'étude FDAAPPMA 06 (capture par pêche électrique, biométrie)
- Romain PASSERON, Chargé d'étude FDAAPPMA 06 (capture par pêche électrique, biométrie)
- Bénévoles de la FDAAPPMA (capture par pêche électrique, biométrie)

En vous remerciant par avance pour l'examen de notre demande, nous vous prions de croire, Monsieur, à l'assurance de nos salutations distinguées.

P/O Pierre Campton

Directeur technique



Luc Rossi

MIGRATEURS
RHÔNE-MÉDITERRANÉE
Rue André Chamson
13200 ARLES
Tél. 04 90 93 39 32 - Fax 04 90 93 33 19

Copie : OFB / FDAAPPMA06